



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS JEUNES 2019

BENJAMINS-MINIMES

GROUPE A

1. MONTBARTIER 2
2. LABASTIDE DU TEMPLE
3. LABARTHE
4. MONTPEZAT

GROUPE B

1. ST ETIENNE DE TULMONT
2. MONTBARTIER 1
3. LABASTIDE DU TEMPLE 1
4. ST MAURICE

CADETS-JUNIORS

GROUPE A

1. ST LOUP
2. E.B.C. 2
3. MONTPEZAT
4. A S M

GROUPE B

1. MEAUZAC
2. MONTBARTIER
3. E B C 1
4. LABASTIDE DU TEMPLE

ORDRE DES RENCONTRES

17 mars à VALENCE D'AGEN (SAINT LOUP) - 1 contre 2 et 3 contre 4

24 mars à St ETIENNE DE TULMONT - 1 contre 3 et 2 contre 4

31 mars à LABASTIDE DU TEMPLE - 1 contre 4 et 2 contre 3

26 MAI A CASTELSSARRASIN : ½ et finales

MATIN 9 H : 1° groupe A contre 2° groupe B et 1° groupe B contre 2° groupe A

APRES MIDI 14 H : FINALES

Les champions seront qualifiés pour les phases régionale les 28 et 29 septembre (lieux non déterminés)

REGLEMENT INTERIEUR CD 82 POUR LE CDCJ 2019

- Pour les clubs ayant 2 équipes engagées dans une même catégorie, une fiche de suivi doit être renseignée pour chacune. Sachant qu'il est interdit de permuter des joueurs entre équipes d'un même club

1 seul changement sera autorisé

Les fiches de suivi seront complétées par le coach de l'équipe lors de la première journée du C D C J

- Forfait : tout club sachant qu'une de ses équipes est « forfait » à pour obligation de prévenir son adversaire, le secrétariat du comité départemental et le responsable de l'E T D au plus tard le vendredi soir avant-veille de la rencontre, par téléphone et confirmer par mail

Daniel MERCADIER

Tél : 06-47-24-32-60

Mail : mercadier.Daniel@orange.fr

Tout club qui ne respectera pas cette procédure sera sanctionné :

1° forfait 1 amande de 50 €

2° forfait 1 amande de 100 € et le forfait général est prononcé

L'équipe vainqueur d'un forfait remportera le match avec un goal-average de + 13 et bénéficiera de 3 points au classement général.